

# Un revenu juste pour les paysans et paysannes, un soutien clair à la transition écologique !

Depuis le 18 janvier, des agriculteur·rice·s manifestent pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de rémunération. Le mouvement des AMAP apporte tout son soutien et sa solidarité aux paysan·ne·s dans leur mobilisation. Nous pensons que la Loi d'Orientation Agricole à venir devra fermement soutenir une transition agro-écologique qui garantisse enfin aux paysan·ne·s et aux futur·e·s installé·e·s de meilleures conditions de travail, de rémunération et d'installation.

## La rémunération, une préoccupation fondamentale dans le mouvement des AMAP

Le malaise dans le monde paysan est ancien. Sa colère actuelle est légitime. Depuis plus de 20 ans le mouvement des AMAP œuvre à la garantie d'une rémunération digne pour les paysan·ne·s. Notre réseau, alliant fermes et consommateur·rice·s, s'est développé dans le pays, et rassemble plus de 250 000 mangeur·se·s et près de 4000 fermes. Il s'est construit en réponse à un double scandale, la difficulté de trouver une alimentation locale de qualité et la bien trop faible rémunération des paysan·ne·s.

**Notre plus grande fierté est de proposer un système qui agit à la fois sur les enjeux de rémunération des paysan·ne·s, de protection de l'environnement et d'alimentation durable.**

Quelles que soient les filières, les risques inhérents à ce métier doivent être partagés et équilibrés entre tous les acteurs : producteurs, consommateurs et les intermédiaires. Le revenu des paysan·ne·s doit être sécurisé par des mécanismes de coopération, via par exemple une contractualisation entre parties prenantes, interdire l'achat de produits agricoles en dessous du prix de revient et par une réforme de la Politique Agricole Commune qui soutiendrait massivement et simplement les productions respectant l'environnement (retour des aides au maintien en bio, notamment).

## Rémunération des paysan·ne·s et environnement ne s'opposent pas : la Loi d'Orientation Agricole devra l'énoncer dès son préambule

La loi d'Orientation Agricole (LOA) pourra poser les conditions d'un apaisement social et national si elle soutient clairement la transition agricole et ne laisse pas seul·e·s les paysan·ne·s. **La production d'une alimentation de qualité accessible et choisie, dans le respect de la biodiversité peut être rémunératrice, si les pouvoirs publics le décident et agissent en ce sens.** De nombreuses fermes sont déjà engagées dans la transition agroécologique pour faire face aux dérèglements climatiques, elles ne sont pas assez aidées. La transition doit être accompagnée économiquement et socialement, dans le respect de la dignité des personnes, pour ne pas être une contrainte de plus.

L'agriculture et l'alimentation sont l'affaire de tous, nous ne pouvons pas laisser les agriculteur·rice·s porter seuls les chocs climatiques et économiques. Soyons solidaires, entrons dans le débat et faisons entendre nos convictions. **Pour une juste rémunération des paysannes et paysans et une démocratie alimentaire garantissant une alimentation durable et accessible : soutenons la mobilisation paysanne et marchons ensemble, dans toute la France le 6 avril 2024 :** <https://url-r.fr/jBOfi>.

Les AMAP de Provence

### Porte-paroles :

- Mireille Bertola
- Sébastien Elluin

Contact presse : [contact@lesamapdeprovence.org](mailto:contact@lesamapdeprovence.org), 04 90 73 52 06